OCOM C321.01 – GRÉER UNE BIGUE À DEUX MONTANTS

1. **Rendement.** Gréer une bigue à deux montants.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une trousse de bigue à deux montants (conformément au chapitre 2, annexe C, appendice 1),

      (2) une charge de 22 kg (50 lb) ou moins,

      (3) des casques de protection,

      (4) un couteau avec cordon,

      (5) de la supervision,

      (6) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** En tant que membre d'un groupe, le cadet doit gréer une bigue à deux montants, y compris :

   a. gréer;

   b. répondre aux commandements;

   c. dégréer.

4. **Point d'enseignement.** Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent le gréement d'une bigue à deux montants, en tant que membre d'un groupe.

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Activité pratique :	80 min
c.	Total :	90 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets au gréement d'une bigue à deux montants dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au matelotage dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** C1-049 (ISBN 0-11-771958-7) Royal Navy. (1967). *Admiralty Manual of Seamanship 1964* (vol. 2). Cambridge, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

8. **Matériel d'instruction**

   a. une trousse de bigue à deux montants,

   b. une charge de 22 kg (50 lb) ou moins.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. une trousse de bigue à deux montants,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. une charge de 22 kg (50 lb) ou moins,

c. un casque de protection,

d. un couteau avec cordon.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

a. Cet OCOM peut être utilisé comme période de pratique supplémentaire pour l'OCOM M321.02 (Gréer une bigue à deux montants).

b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.